

Regards

de L'Isle-Adam



4^e fête
du sport

page 18

j'adopte les éco-gestes pour éviter de polluer l'eau !



- ✓ je jette mes lingettes et mes petits déchets à la poubelle, je ramène mes déchets polluants (white spirit, peinture...) à la déchetterie
- ✗ j'évite de jeter les produits polluants et ménagers dans les toilettes ou l'évier, ils polluent les rivières



- ✓ j'utilise des produits d'entretien et de jardinage biodégradables
- ✗ j'évite d'utiliser des pesticides et des insecticides



- ✓ je rapporte mes médicaments non utilisés chez mon pharmacien
- ✗ les médicaments jetés dans les toilettes polluent les rivières



- ✓ j'utilise juste ce qu'il faut de lessive et autres détergents
- ✗ je privilégie si possible les produits écologiques



tous nos conseils et éco-gestes sur www.toutsurmoneau.fr



ÉDITO



Chère Adamoise, cher Adamois,

Assurer la sécurité des adamois est une priorité de la municipalité, la sécurité étant la première des libertés à garantir puisqu'elle conditionne l'exercice de toutes les autres.

Mon rôle de Maire est de coordonner et de développer le partenariat avec les forces de sécurité de l'Etat et d'affirmer les valeurs de notre République en poursuivant notre action en matière de sécurité publique et en renforçant les moyens nécessaires pour assurer cette mission.

Nous avons construit un partenariat étroit entre la ville et la gendarmerie nationale depuis son arrivée sur notre

territoire, avec l'accueil aussi bien de la brigade territoriale autonome de gendarmerie de L'Isle-Adam Grand rue, la Compagnie de gendarmerie nationale de L'Isle-Adam rue Bergeret qui supervise les brigades de L'Isle-Adam, Viarmes, Luzarches, Persan, Beaumont et Montsoult, la brigade de recherche, le P.S.I.G. (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie) ainsi que notre traditionnel poste à cheval.

Nous travaillons actuellement à un projet de construction d'une caserne de gendarmerie d'une vingtaine de logements rue de Villiers-Adam, en attente de validation par le ministère de l'intérieur.

La signature de la convention police municipale/Gendarmerie fixant les rôles de chacun et les coopérations souhaitées et la ratification du protocole de participation citoyenne avec la mise en place de correspondants de quartiers, permettent une connaissance plus ciblée des problématiques et une meilleure diffusion d'informations (voir article page 6).

Par ailleurs, la ville a fait le choix, depuis plusieurs années de la vidéo-surveillance et du renforcement de sa police municipale dans une optique à la fois de prévention mais aussi afin de lutter contre la délinquance du quotidien. L'efficacité d'un tel équipement dans la résolution des enquêtes ou pour le maintien de l'ordre public s'avère très utile.

Nous avons une police municipale bien formée avec une montée en puissance programmée de ses effectifs : pour une ville de la taille de L'Isle-Adam, il faut une police municipale de 20 agents à terme. Nous avons actuellement 13 agents et nous envisageons l'embauche prochaine de 2 agents supplémentaires dont un maître chien.

Derrière ces moyens humains supplémentaires, ce sont autant de présences multipliées sur le terrain et de réponses concrètes apportées aux adamois au quotidien en matière de sécurité et de tranquillité publique.

Je viens de recevoir l'accord de M. le Préfet afin que notre police municipale puisse être équipée, en plus des tonfas, de taser (Pistolets à impulsions électriques à distance). Les locaux de la police municipale seront équipés en conséquence et nos policiers formés. Nous continuerons à poursuivre ces efforts qui portent leurs fruits, les statistiques de la délinquance sur notre commune, en constant recul, démontrant que nos actions conjointes avec celles de la gendarmerie sont efficaces.

Arzel Paristaud
Député-Maire de L'Isle-Adam



Vivre ensemble - p.9



Enfance et jeunesse - p.10



Budget - p.12



Côté sport - p.17

SOMMAIRE

Retour en images	4	Economie locale	16
Vie publique et citoyenne	6	Côté sport	17
À travers la ville	8	Sortir	20
Vivre ensemble	9	Prenez note !	21
Enfance et jeunesse	10	Infos pratiques	22
Dossier spécial : Le budget	12	Etat civil	22
Cadre de ville	14	Numéros utiles	23

20^e Carnaval de L'Isle-Adam



Le dimanche 24 janvier, à l'église Saint-Martin de L'Isle-Adam, l'Harmonie de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts et l'Ensemble Choral de L'Isle-Adam ont proposé un concert intitulé « Voyage musical à travers les siècles du Moyen-âge au Gospel ».



La ville de L'Isle-Adam a accueilli l'Orchestre Symphonique et Lyrique de Paris. Le samedi 30 janvier dernier en l'Eglise Saint-Martin de L'Isle-Adam. Plus de 160 Adamois et amateurs de musique classique ont passé une soirée exceptionnelle orchestrée par Andrei Feher, et sa formation de 35 musiciens.



Salon de printemps

L'association Prisme et Nuances a organisé du 13 au 20 mars à la Maison de L'Isle-Adam le 19^e Salon de Printemps. Cette année les invités d'honneur étaient Claire Mortelecq, peintre et Dakis, sculpteur.

Axel Poniatowski, Député-Maire de L'Isle-Adam, a remis le prix de la Municipalité à Eduardo Loza Laguna pour sa peinture mixte numérique intitulée « Horizon éclipsé ».

Les lauréats :

Grand prix du salon : Jean-François Grebert pour son huile sur toile « Hivers »
Prix de la peinture : Aline Leconte pour son huile et acrylique « Eté serein »
Prix de l'œuvre sur papier : Guy Fossiez pour son aquarelle + encre « Imaginaire »
Prix de la sculpture : Liliane Caumont pour son bronze « Le regard »

Prix Pierre Jeudon : Monique Lacaille, élève des cours Prisme et Nuances Académie pour son tableau « Blue Moon »
Prix du public : Dominique Maillochon, pour son œuvre « I can get no meditation »

Attention, chasse aux œufs !

Le dimanche 27 mars s'est tenue la tant attendue chasse aux œufs de Pâques organisée par le Comité des Fêtes de L'Isle-Adam ! Avec pas moins de 900 œufs répartis dans les Jardins du Castelse, petits et grands se sont régalez !



Petit retour en images sur cette journée festive et colorée du samedi 2 avril dernier lors de laquelle associations et commerçants ont participé activement !

Au rythme des troupes brésiliennes et antillaises ou encore des chevaux Camarguais et de ses tant attendus 20 chars fleuris, le défilé a attiré cette année encore de très nombreux spectateurs tout au long de son parcours.

Cette superbe journée s'est achevée au Parc Manchez autour de voitures d'exception, de jumping de chiens et d'un cracheur de feu avant de laisser place à l'embrasement de Monsieur Carnaval !



NOS COMMERÇANTS



Atelier Vagner



Boulangerie Le Hec'h



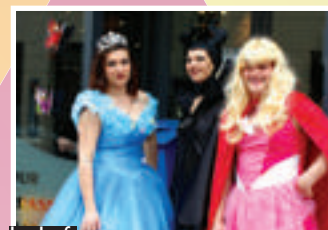
Coiffure Franck Provost



Autour d'une fleur



Nouvelles frontières



Le Loft



L'Isle Beauté



Nocibé



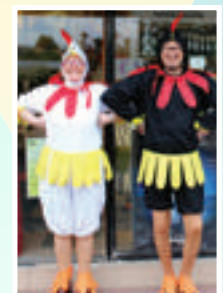
Pharmacie de Nogent



Pharmacie du Centre



Aux Primeurs Adamoises



IDV Coiffure



Proxy Micro



Coiffure Intermède



Signature de la convention Police municipale / Gendarmerie

Le **jeudi 18 février 2016** à 18h30, dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de L'Isle-Adam, Monsieur Axel Poniatowski, Député-Maire de L'Isle-Adam et Monsieur Yannick Blanc, Préfet du Val-d'Oise, ont signé la Convention de Coordination de la Police municipale de L'Isle-Adam et des forces de sécurité de l'Etat. A la suite de cette signature, M. le Député-Maire et M. le Préfet ainsi que le Colonel Charles-Antoine Thomas, Commandant du Groupement de Gendarmerie du Val-d'Oise, ont officialisé le protocole de parti-

cipation citoyenne de L'Isle-Adam. Depuis plusieurs années déjà, la ville de L'Isle-Adam a fait le choix de renforcer les mesures de sécurité en complément de l'action des forces de sécurité de l'Etat, à la fois dans une optique de prévention mais aussi de lutte contre la délinquance au quotidien. Le renforcement de la Police municipale, l'installation de nouvelles caméras de vidéo-protection ou le souhait d'équiper dès cette année la Police municipale de tasers s'inscrivent dans cet esprit.

Pompiers

Vendredi 12 février dernier s'est tenue la traditionnelle cérémonie annuelle du Centre de secours de L'Isle-Adam au cours de laquelle 15 médailles et galons ont été remis.

Les jeunes sapeurs-pompiers, âgés de 14 à 18 ans, ont reçu également leur diplôme PSCI (Prévention Secours Civique Niveau 1) pour les gestes de premiers secours.



Compte rendu du Conseil municipal du 24 mars 2016

Après avoir observé une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Bruxelles, le Conseil municipal a adopté parmi les points présentés les délibérations suivantes :

- Comptes de gestion et administratif de la Ville et de La Plage.
- Taux d'imposition 2016 des contributions directes locales.
- Modification du PLU.
- Convention de rétrocession des voies et des espaces communs du port de plaisance.
- Convention relative à la réalisation de la signalisation directionnelle communale et départementale.
- Barème des participations petite enfance-PSU.
- Signature de la Charte du Bien Vieillir.
- Convention pour la lecture publique.
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de M. Poniatowski pour les travaux des vestiaires du stade.
- Vente d'un logement communal – résidence du bois de Boulogne.

CEREMONIE DU 8 MAI

Le Maire, ainsi que les membres du Conseil municipal, commémoreront le **dimanche 8 mai** prochain à 10h10, le 71^e anniversaire de la Victoire des Alliés dans la Cour de l'Hôtel de Ville.

Prochain Conseil municipal

Vendredi 20 mai à 19h
Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

Deux de plus !

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 forêts rassemble désormais depuis le 1^{er} janvier 2016 neuf communes

En effet, les villes de Méry-sur-Oise et de Mériel, dont les Maires respectifs Pierre-Edouard Eon et Jean-Louis Delannoy, ont été élus 7^e et 8^e vice-présidents de la CCVO3F, ont rejoint ce regroupement suite à la dissolution de leur ancienne intercommunalité.

Désormais, le Conseil communautaire est composé de 41 sièges répartis selon la taille de la commune :

- Béthemont-la-Forêt : 1 délégué,
- Chauvry : 1 délégué,
- L'Isle-Adam : 12 délégués,
- Mériel : 5 délégués,
- Méry-sur-Oise : 10 délégués,
- Nerville-la-Forêt : 1 délégué,
- Parmain : 6 délégués,
- Presles : 4 délégués,
- Villiers-Adam : 1 délégué.

8 commissions thématiques ont été créées à l'occasion de la 1^{ère} réunion de ce conseil élargi.



La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts a pour objet d'associer solidairement les communes membres en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et de développer entre les communes diverses mutualisations de services. Elle reste néanmoins une structure légère d'un point de vue administratif et financier.

Compétences et missions actuelles

- Numérique : participation de la CCVO3F au Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique
- Sécurité : prise en charge la maintenance des équipements (alarmes, caméras)
- Actions en faveur de l'environnement (perception et reversement de la TEOM, enlèvement de dépôts sauvage, lutte anti-graffitis)
- Aide financière aux communes membres au travers d'un fonds de concours qui peut servir à financer des travaux de voirie, des aménagements liés à la sécurité ou à l'accessibilité
- L'instruction des demandes d'autorisation liées à l'urbanisme

Compétences à venir

- 2017 : tourisme et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 2018 : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- 2020 : eau et assainissement

Hommage



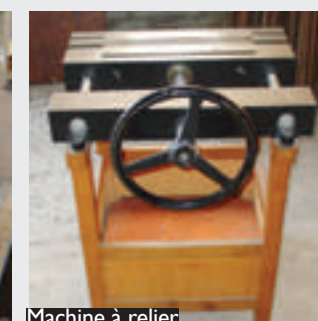
Madame Gilberte Poniatowski, est décédée le 6 mars 2016 dans sa 91^e année. Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église Saint-Pons du Rouret. Très discrète épouse du Ministre et Maire de L'Isle-Adam feu Michel Poniatowski, elle a fait don en mars 2008 à la Ville de mobilier, matériel, outillage et fournitures de reliure.

Ce matériel a été mis par la suite, au moyen d'une convention approuvée par le Conseil municipal, à disposition de l'association « Le livre en main ».

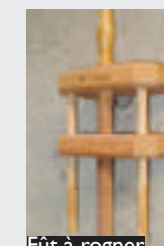
Photos du matériel



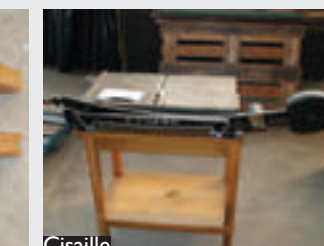
Presse



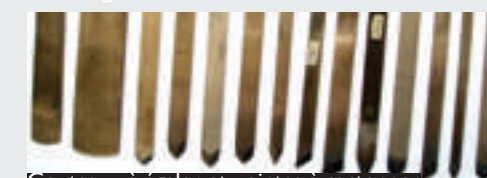
Machine à relier



Eût à rogner



Cisaille



Couteaux à égaliser et pointes à cartonner

Les grands travaux et projets de l'année...

L'année 2016 va être consacrée à la mise en place de nombreuses études...
Petit tour d'horizon des grands projets prévus...

Les infrastructures sportives...

Une étude va être menée sur le **forage d'un puits de captage** d'eau jusqu'à la nappe phréatique. En atteignant cette zone de faible profondeur, l'étude permettra d'évaluer quelle quantité d'eau serait éventuellement disponible et si cette ressource pourrait être utilisée afin d'alimenter la piscine ou l'arrosage des espaces verts. Au programme également, la réhabilitation du **Club house du tennis** sera à l'étude ainsi que l'éclairage de la bulle de tennis afin

qu'il soit spécialement adapté en cas de dégonflement de la structure. Deux terrains de football en synthétique devraient voir le jour au **stade Philippe Grante** en remplacement de ceux actuellement en schiste et en stabilisé. Un grand chantier nécessitant tout un travail d'assainissement et de drainage des eaux pluviales et usées, lors duquel un vestiaire serait également construit. L'objectif : accueillir dès que possible des compétitions de niveau 4...

...culturelles et culturelles...



Dans le cadre du Contrat Régional Territorial, la **Maison de L'Isle-Adam**, érigée au cœur du Parc Manchez sera rasée puis reconstruite afin d'offrir aux Adamois une grande salle de spectacle. Les abords de cette structure, parkings et aire de jeux seront également réaménagés. 2016 sera une année d'études et de consultations laissant place à des travaux qui débuteront en 2017.

Sur toute l'année 2016, une étude va

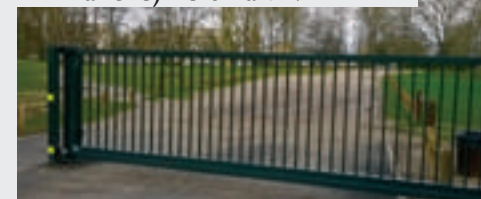
... et petite enfance, également concernées

L'école maternelle **Chantefleur** se fait une nouvelle jeunesse. Les travaux de réhabilitation et d'extension débuteront en mai afin qu'un restaurant scolaire ainsi que des dortoirs supplémentaires soient construits. Ils dureront jusqu'en septembre. En 2017, après plus d'un an de

consultations, une extension du **centre multi-accueils Jean-Paul Nombrot** verra la jour juste en face du gymnase, agrandissant d'une manière substantielle cet ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de plus de 150m²...

En un mot...

- Un portail au Parc Manchez a été posé au mois de décembre dernier. Il est ouvert les jours de marché (mardi, vendredi, dimanche) de 6h à 9h.



- Un diagnostic réalisé par le SIAPIA (Syndicat Intercommunal d'assainissement Parmain - L'Isle-Adam) sur le réseau des canalisations des eaux pluviales, dans le square Balzac entre la rue Dambry et la rue de l'Abbé Breuil, a démontré d'importantes dégradations de l'ouvrage de collecte nécessitant le remplacement et la sécurisation de celui-ci.

Les circulations douces

- La limitation de la densité de la circulation automobile sur le territoire passe par de multiples actions comme la promotion des modes de déplacement dits « doux ». La ville lancera courant 2016 l'étude du schéma directeur visant à définir un maillage des circulations douces dans la ville et établir un programme pluriannuel de travaux. Le maillage de l'ensemble du territoire communal doit permettre, sur le long terme, de relier les divers quartiers au centre-ville, aux équipements de loisirs et de transports et autres lieux d'intérêts.



Ecole Chantefleur

L'Isle-Adam adopte la Charte du Bien Vieillir

Le monde des seniors connaît en France de profonds bouleversements : le nombre de personnes de plus de 60 ans ne cesse de croître, l'espérance de vie s'accroît et le temps passé en retraite s'allonge. Cette évolution a pour corollaire des attentes grandissantes de la part de nos aînés pour être mieux accompagnés tant dans leur vie quotidienne que dans leur rapport aux autres citoyens.

Ce qui est constaté au niveau national l'est également au niveau local puisqu'en 2012, les personnes âgées de plus de 60 ans représentaient plus de 27% de la population Adamoise et les plus de 75 ans, près de 10% (chiffres INSEE 2012).

Ces considérations ont conduit les membres du CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées) à élaborer une Charte pour le Bien Vieillir en Val d'Oise, soutenu par le Conseil départemental du Val-d'Oise, qui propose aux collectivités territoriales de manifester, au-delà de leurs obligations réglementaires, leur engagement à donner à la personne âgée sa place dans la ville par la mise en œuvre de différents moyens appropriés.

A travers la signature de cette charte lors du Conseil municipal du 24 mars dernier, L'Isle-Adam s'engage à promouvoir le bien vieillir en Val d'Oise en poursuivant des mesures concrètes d'accompagnement déclinées dans les domaines suivants :

- **La participation citoyenne**
 - La mise en place d'un Conseil des Sages depuis 2008.
- **L'information et la communication**
 - « Mode loupe » à l'occasion de la refonte du site internet de la ville ainsi qu'une utilisation par profil d'utilisateur dont l'onglet « seniors ».
 - Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) renseigne les administrés sur les dispositifs existant en faveur des seniors.
- **La mobilité et le transport**
 - Réfection des trottoirs

et l'installation de bancs publics sécurisent la circulation des personnes âgées.

- Des transports assistés pour tous les rendez-vous médicaux,
- Des navettes gratuites les jours de marché.
- Un service d'accompagnement sécurisé par la Police municipale vers les agences bancaires ou La Poste.

• La vie à domicile

- Le portage des repas*.
- Soutien aux associations permettant les soins infirmiers (A.S.I.M.P.A.D.)
- Aides au ménage, aux courses ou à la préparation des repas.
- La mise en place d'un plan canicule.
- Soins à domicile pour les personnes atteintes d'Alzheimer et soutien aux familles par les associations E.S.M.A.D. et HAPI.

• La vie sociale

- Festivités telles les noces d'or et de diamant, les colis de Noël, les galettes des Rois.
- Activités intergénérationnelles donnant place à des échanges et à des rencontres entre scolaires et personnes âgées.

• La culture et la formation

- Acquisition par la Bibliothèque municipale de livres à gros caractères.

• L'habitat

- Le CCAS informe et oriente les seniors vers des démarches visant à améliorer leur habitat.
- Des résidences seniors et sociales existent en plein centre-ville de L'Isle-Adam.



*Focus sur le portage des repas

Depuis le 1^{er} avril la Ville reprend à son compte le service de portage des repas à domicile.

Modalités et renseignements
au 01 34 69 03 29

ou par mail m.richez@ville-isle-adam.fr

Plus de renseignements au 01 34 08 03 29



Galette des Rois à la Fondation Chantepie-Mancier

Jeudi 21 janvier, les pensionnaires de l'hôpital gériatrique ont dégusté la Galette des Rois offerte par la Ville de Parmain. La Municipalité de L'Isle-Adam a, quant à elle, participé activement à cette journée en offrant une balance ainsi que de nombreux accessoires de cuisine (bol, moules à gâteaux, livre de recettes...) nécessaires aux différents ateliers d'animation proposés par la fondation. Ils ont également reçu une tablette tactile afin de les familiariser aux nouvelles technologies.



Noces de diamant

M. et Mme Ivorra, 86 et 81 ans, ont fêté le 23 janvier leurs 60 ans de mariage dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, entourés de leur famille et amis.

Appel aux bénévoles

Le CALVA (Centre Adamois des Loisirs et de la Vie Associatives) recherche des bénévoles pour son atelier Ecrivain Public. Il s'agit d'une aide administrative et rédactionnelle proposée au public. Cet atelier se déroule à l'Espace Culturel Michel Poniatowski sur rendez-vous.

Renseignements
01 34 69 21 38



Un avant goût des vacances...

Comme chaque année, durant la période estivale, la municipalité propose aux jeunes Adamois âgés de 6 à 14 ans des séjours en France en bord de mer ou à la campagne.

Les séjours proposés aux 6-12 ans

Pour les amateurs d'eau, un séjour multisports mer intitulé « Cap voile et glisse » est organisé du **6 au 17 juillet** à Douarnenez, dans le Finistère (6 places disponibles).

Les enfants pourront entre autres s'adonner aux joies de la mer grâce aux activités bateau et kayak de mer. Ils découvriront l'aquarium d'Audierne, le port du Guilvinec ainsi que le musée à bateaux. Des visites de l'île Tristan et du phare d'Eckmühl sont également prévues.

Du **31 juillet au 19 août** « Cap au sud » !

Un séjour multisports à Leucate, dans l'Aude, permettra à vos enfants de s'initier au body-surf, au kayak, au char à voile et à de nombreuses autres activités. Ils découvriront la pêche à la carluche ou à pied ainsi que la cité médiévale de Carcassonne. (9 places disponibles).

Pour les passionnés de sports et curieux de nature, partez pour La Fouillade dans l'Aveyron !

Du **18 au 29 juillet**, dans un cadre naturel exceptionnel, vos enfants pourront pratiquer de nombreuses activités : golf, baignades en piscine ou en rivière, ponts de singes

et tyroliennes, course d'orientation, VTT, escalade... Ils visiteront les Gorges de l'Aveyron et du Viaur, Najac – l'un des plus beaux villages de France –, et feront de nombreuses balades dans des villages typiques. (9 places disponibles).

Les séjours proposés aux 12-14 ans

Les amateurs d'expériences uniques, amoureux de la nature, et souhaitant un dépaysement total seront ravis de partir à la campagne pour un séjour « Aveyro-sensations ». Entre randonnées, sports collectifs, initiation au golf, course d'orientation... les jeunes s'en donneront à cœur joie du **18 au 29 juillet**. (3 places disponibles).

Du **31 juillet au 19 août**, séjour « Plein sud » !

Une journée à l'Aqualand de Saint-Cyprien, une autre en Espagne ou encore dans l'arrière-pays, puis la découverte du port de Leucate sont au programme de ce séjour. Les jeunes pourront aussi pratiquer du ski nautique, du paddle, du body-surf, du kayak et de nombreux autres sports. (3 places disponibles).

Préinscriptions et informations auprès du service Enfance
01 39 08 19 09 - 01 34 08 19 27

Semaine de la lecture

Une rencontre intergénérationnelle où les plus grands lisent aux enfants des écoles maternelles et élémentaires...

Du **25 au 29 janvier**, s'est tenue la septième édition de la Semaine de la Lecture. 25 ateliers lecture, menés par neuf bénévoles, ont attiré plus de 500 enfants venus des écoles Jean de la Fontaine, Dambry, Chantefleur, Camus,

Cassan et La Marelle.

Un grand merci au corps professoral qui chaque année se déplace afin que les enfants des écoles puissent écouter des histoires et partager le plaisir de lire.



Appel aux bénévoles

Si vous souhaitez rejoindre nos équipes de bénévoles et consacrer un peu de votre temps à la lecture d'histoires aux enfants, contactez le **01 34 08 19 19**



Les élèves de CE1, de Madame Matysko, de l'école élémentaire Cassan

Préparez la rentrée...

Pour l'année scolaire 2016/2017, l'inscription à l'école maternelle s'effectue sur rendez-vous au service enfance situé au Castelrose, **jusqu'au 27 mai 2016 et concerne les enfants nés en 2013.**

Les inscriptions se poursuivront après cette date pour les nouveaux habitants.

Lors du rendez-vous, merci de réunir les documents suivants :

- livret de famille,
- justificatif de domicile,
- carnet de santé de l'enfant,
- n° de matricule CAF et n° de Sécurité Sociale dont dépend l'enfant,
- n° de téléphones (domicile, travail, portable...) et adresse de l'employeur,
- pour les couples, le cas échéant, séparés : le jugement de divorce ainsi qu'une attestation du parent ne vivant pas avec l'enfant stipulant l'autorisation d'inscription sur L'Isle-Adam jointe à la copie de sa carte d'identité recto-verso.

Demande de dérogation

Une demande de dérogation est obligatoire pour une poursuite de scolarisation sur secteur (passage de maternelle en élémentaire).

Elle est à retirer au service Enfance au Castelrose.

Avec le formulaire dûment complété sera joint un courrier motivé qui devra parvenir avant le **29 avril** au service enfance afin qu'il fasse l'objet d'un examen en commission.

Dès juin...

• Je réserve la cantine, les TAP, l'accueil de loisirs et l'étude pour la prochaine rentrée scolaire sur la fiche d'activités à retourner au service Enfance.

• Je prends RDV avec la responsable du Centre de loisirs pour établir le calendrier annuel (accueils matins et soirs, mercredis, vacances scolaires).

Pour que mes enfants aillent au Centre de loisirs pendant les vacances scolaires :

- Je fais les démarches auprès du service Enfance.
- Je prends RDV avec la directrice du Centre.
- Je m'informe auprès des animateurs des périodes de réservation avant chaque session de congés.

Renseignements auprès du service Enfance
01 39 08 19 09 - 01 34 08 19 27

Bilan des Temps d'Activités Périscolaires

Depuis la rentrée scolaire 2015-2016, les enfants inscrits aux TAP participent à deux activités une après-midi par semaine. Premier bilan de ce nouvel aménagement des rythmes scolaires.

Une fois par semaine, et pour trois heures consécutives, près de 500 enfants des écoles maternelles et élémentaires ont pu découvrir de nombreuses activités sportives et culturelles. La

zumba, le hip-hop, la danse ou encore le basket ont remporté un vif succès ! L'initiation à l'Italien a été une agréable surprise puisque les élèves ont porté un grand intérêt à cette discipline et ont surtout vite intégré les bases de cette langue étrangère.

Dans la globalité, cet aménagement a séduit les enfants comme les intervenants. Le fait de se côtoyer 3h

L'alliance Franco-Allemande

« Se jumeler pour échanger ; échanger pour apprendre ; apprendre pour comprendre ; comprendre pour vivre ensemble », telle est la devise de l'association du jumelage Marbach am Neckar - L'Isle-Adam.

Le premier accueil d'une stagiaire a eu lieu en 2015 : une stagiaire de Marbach accueillie par une famille de L'Isle-Adam a pu effectuer son stage au sein de l'Office de Tourisme.

A leur tour, cinq élèves du collège Notre-Dame de L'Isle-Adam ont pu accomplir, du 28 novembre au 5 décembre, leur stage professionnel de 3^e dans des entreprises de Marbach-am-Neckar.

Un troisième échange a pu être mis en place du 26 mars au 9 avril. Quatre élèves du Friedrich Schiller Gymnasium reçus à L'Isle-Adam ont bénéficié d'un premier contact avec le monde du travail. Deux jeunes ont réalisé leur stage – selon leurs centres d'intérêts – dans deux écoles maternelles différentes, le troisième à l'Office de Tourisme et le dernier, à la pharmacie Dodin située dans le quartier de Nogent.

Un projet qui sera renouvelé tous les ans afin de préserver cette dynamique d'échanges entre jeunes européens.



VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET 2016

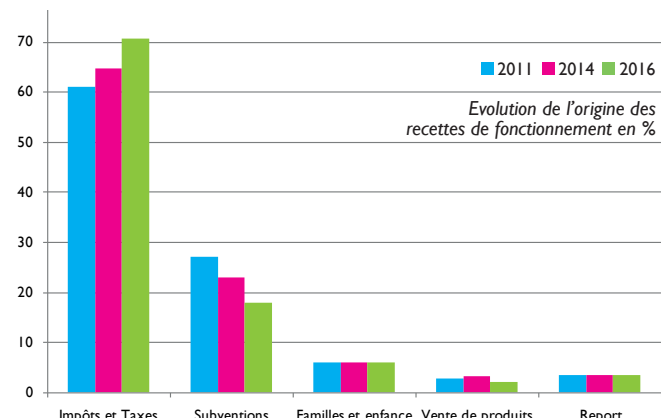
Le budget de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 18.763.390€, en baisse de 180.000€ par rapport à 2015, malgré l'augmentation des surfaces bâties et subséquemment du nombre des habitants, mais du fait d'un changement de la fiscalité sur le foncier non bâti et de la nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement. (D.G.F.).

Les taux communaux des impôts locaux restent inchangés.

Le graphique ci-contre met en évidence la baisse de la part des aides de l'Etat dans l'origine des recettes de la commune. La baisse annuelle de la D.G.F. est supérieure à 800.000€ pour les 3 dernières années.

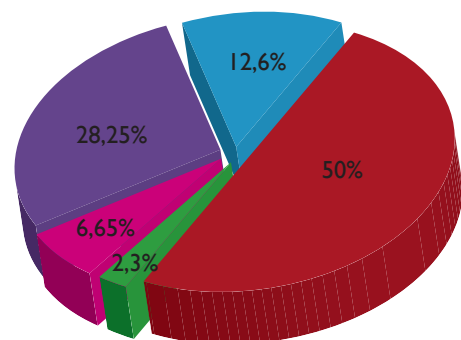


Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2016 s'établissent à 15.115.900€, en diminution de 1% par rapport aux dépenses inscrites en 2015 malgré la poursuite de l'accroissement de la charge d'entraide entre les communes (+110.000€).

Elles sont pour l'essentiel relatives à :

- des **charges à caractère général** (achat de fournitures et de petits matériels, transports scolaires, fluides, entretien des espaces verts, etc.) concernent **28.25%** des dépenses,
- des **charges de gestion courante de subventions**, au service incendie, à la piscine, au CCAS et aux associations adamoises représentent **12.6%** du budget,
- la **rémunération du personnel municipal** stable à **50%** des dépenses,
- les **dépenses d'intérêts d'emprunts** en baisse sensible du fait du désendettement de la commune et qui représentent désormais **2.3%** des dépenses de fonctionnement,
- la **charge d'entraide** entre les communes à hauteur de **6.65%** du budget.



La bonne maîtrise de ces dépenses par les différents services de la Ville permet de dégager un solde quasi identique à celui de l'an passé vers la section d'investissement. Il s'élève pour 2016 à 3.680.000€ contre 3.687.000€ en 2015.

Le budget d'investissement

Les dépenses d'investissement définissent le futur de la Ville, car elles concernent la réalisation de travaux d'amélioration, de rénovation ou de création d'équipements nouveaux pour la Ville.

Il est donc primordial de réaliser des économies sur le fonctionnement pour transférer vers l'investissement des montants conséquents, d'autant qu'aucun emprunt nouveau ne sera sollicité pour financer les investissements prévus.

Recettes d'investissement

Elles comprennent :

- le virement de la section de fonctionnement et les amortissements soit 3.680.000€,
- les subventions en provenance de l'Etat, du département concernent pour grande part l'aide apportée à la création de terrains synthétiques de football et représentent 1.138.000€,
- les taxes locales d'équipement et le FCTVA soit 800.000€,
- le produit de cessions d'immobilisations non essentielles à la vie municipale pour 1.870.000€.

A ces montants s'ajoutent les opérations engagées en 2015 mais non encore terminées ou soldées ce qui porte le budget d'investissements 2016 à 9.870.000€.



Dépenses d'investissement

L'essentiel concerne :

- l'annuité de remboursement des emprunts pour 1.300.000€,
- des études pour préparer le futur comme par exemple

l'agrandissement du centre JP Nomblot, la réalisation de nouvelles pistes cyclables, la réhabilitation du club house du tennis ou les abords de la future salle de spectacle,

- d'importantes dépenses d'équipement pour 6.350.000€ avec notamment :

- l'aménagement de l'aire de jeux du parc Manchez réalisé sur 2 exercices,

- la poursuite de l'aménagement de la zone de biodiversité et de la zone des écluses,
- la réalisation de l'extension de l'école Chantefleur,
- la réalisation de 2 terrains synthétique de football et aménagements des vestiaires,
- la fin du remplacement des ouvrants du château Conti,
- des travaux d'assainissement, de couverture, de réfection et de sécurisation de bâtiments scolaires et municipaux,
- l'acquisition de matériels pour les différents services,
- la réfection de vitraux dans l'église,
- la mise en place de nouvelles caméras de vidéo-protection au parking Casino,
- des dépenses nouvelles d'éclairage public et de voirie pour plus de 2.000.000€.



Michel Passant
Adjoint au Maire en charge
des finances, du budget,
du personnel communal et
de la commission d'appel d'offres.

Monsieur Passant, en tant qu'Adjoint en charge des Finances, pouvez-vous nous présenter en quelques lignes les grandes orientations du budget 2016 ?

Le budget de cet exercice a été assez délicat à équilibrer tant du fait de la baisse des recettes fiscales liée aux modifications apportées en matière de fiscalité du foncier non bâti (baisse de recettes municipales de l'ordre de 400.000€) que de la nouvelle baisse de la dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat (-350.000 €).

C'est ainsi que pour la première fois depuis bien longtemps les recettes de fonctionnement sont en baisse d'une année sur l'autre.

Malgré ce recul de nos recettes, notre Député-Maire a décidé de ne pas augmenter les taux municipaux d'impôts locaux tout en m'assignant pour objectif de maintenir pour le moins, à son niveau passé conséquent (environ 20% de nos recettes), l'indispensable transfert de recettes vers l'investissement.

Il m'a donc fallu avec l'aide des différents responsables, exercer une surveillance toute particulière sur les demandes de dépenses de fonctionnement dont la masse

salariale constitue une part prépondérante. Nous avons pu abaisser le niveau de nos dépenses de fonctionnement de 1% et permettre ainsi le transfert vers l'investissement de près de 3.700.000€.

Si les taux d'imposition de la commune se maintiennent à leur niveau de 2014, il n'en est pas de même pour certaines prestations proposées par la Ville. Que répondre face aux interrogations des habitants concernant ces évolutions tarifaires ?

Certains Adamois nous font part de leur incompréhension concernant l'évolution tarifaire de la ville notamment pour les prestations enfance. Certes, il est toujours désagréable de constater une hausse des tarifs mais celle-ci vise à compenser très partiellement le coût réel de la prestation assurée. Le service public à un coût et il n'y a pas de miracle si le coût de la prestation n'est pas répercuté sur l'utilisateur, c'est le contribuable qui sera impacté.

La nouvelle baisse de la D.G.F. a-t-elle un impact sur l'investissement et donc sur les réalisations de projets concernant la Ville ?

La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement par les différents services de la Ville, permet de dégager un solde quasi identique à celui de l'an passé vers la section d'investissement qui s'élève pour 2016 à 3.680.000€.

Dans leur globalité les frais d'études, de dépenses d'équipements, d'éclairage et de voirie sont conservés permettant de maintenir un programme de réalisations ambitieux sans appel à l'emprunt.

Le vote du budget en Conseil municipal concerne aussi celui de La Plage. Les fortes chaleurs de l'été 2015 ont dû conforter les recettes ?

Si la ville subventionne chaque année le budget de La Plage à hauteur de 250.000€, les caprices du ciel font que cette

subvention doit être parfois complétée en cours d'exercice pour faire face aux dépenses incompressibles.

Ce ne fut heureusement pas le cas en 2015, puisque la météo favorable de l'été permis de dégager grâce à la très belle fréquentation du site un report positif de 135.000€ pour 2016 ce qui porte à 470.000€ le budget d'investissement.

Après avoir réalisé de nouvelles cabines en 2015, les investissements 2016 concernent les travaux d'étanchéité du bassin de La Plage, entrepris depuis début mars. La résine du bassin est en train d'être remplacée par un composite multi couches.

De plus, depuis début avril, des travaux de restauration des kiosques et de la piste de danse du restaurant ont débuté et dureront environ deux mois, soit jusqu'à fin mai.

Quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

2016 je l'ai dit est une année délicate mais l'exercice réalisé n'est qu'un avant-goût, de ce qui nous attend pour 2017 car nous aurons à gérer deux phénomènes de sens opposé.

Il s'agira, d'une part, de faire face à une nouvelle baisse de la D.G.F. de l'ordre de 350.000€ (la dernière, nous a dit le gouvernement il y a 3 ans, pour diminuer l'endettement du pays. Chacun peut constater ce qu'il en est dans les faits.) et d'autre part, d'assumer les conséquences tant de la hausse du point d'indice des fonctionnaires que de la refonte de la classification de ceux-ci. Cela représente pour notre commune, toute chose égale par ailleurs, un accroissement de la masse salariale de l'ordre de 100.000€ pour 2017. Il nous faudra donc agir encore sur les dépenses de fonctionnement et poursuivre voire amplifier si cela est possible leur réduction ce qui passe inévitablement par une maîtrise accrue des effectifs municipaux.



Le printemps est là !

C'est le début d'une grande saison de jardinage et de plantations. Les agents du Service des Espaces Verts n'ont pas attendu les beaux jours pour s'affairer à cette tâche afin d'embellir et d'entretenir les rues et les différents espaces verts de L'Isle-Adam.

Les entretiens et nettoyages

80% des roseaux des étangs du Pavillon Chinois et de la Garenne ont été taillés. Pour des raisons écologiques et afin de garder une possibilité de nidation des oiseaux migrateurs aux mois de mars-avril, les 20% restants n'ont pas subi de coupe, les oiseaux pouvant y faire leur nid entre les tiges. Favoriser la migration de certains oiseaux, tel est l'objectif...

Les plantations

Le long de l'Oise, derrière le stade Philippe Grante, une haie d'Eleagnus (arbustes à feuillage persistants et très résistants) a été plantée chemin Pierre Terver. Des arbustes

composants la haie de charmilles du chemin des Trois Sources ont été remplacés ainsi que les petits arbustes d'ornement situés aux pieds des arbres avenue de Paris.

Les Adamois récompensés

Plus d'une centaine d'Adamois se sont inscrits en 2015 aux concours des « Villes fleuries » et des « Décorations et illuminations de Noël », participant ainsi à l'embellissement de leur ville.

Afin de féliciter et récompenser les grands gagnants de ces concours, Sébastien Poniatowski, Adjoint au Maire délégué aux Affaires générales, les a reçus lors d'une réception organisée le samedi 6 février dernier.

Lauréats du concours 2015 des « Villes fleuries »



« maisons »

1^{er} : M. et Mme Hirien,
2^e : M. et Mme Moulon,
3^e : M. Hervé,
3^e ex aequo : M. Anthunes

« balcons »

1^{er} : M. Thielland,
2^e : M. Hermel,
3^e : Mme Burbant

« jardins familiaux »

1^{er} : M. Boulanger,
2^e : Mme Callot,
3^e : Mme Croisy

« commerçants »

1^{er} : La Cambuse,
2^e : Aux Primeurs Adamoises,
3^e : Le Relais Fleurs

« immeubles collectifs »

1^{er} : Rives de l'Oise,
2^e : La Faisanderie,
3^e : Le Bois de Boulogne

« écoles et accueils de loisirs »

1^{er} : Accueil de Loisirs
Jean-Paul Nomblot,
2^e : Ecole maternelle Jean de la Fontaine,
3^e : Ecole maternelle Chantefleur

Lauréats du concours 2015 des « Décorations et illuminations de Noël »



« maisons »

1^{er} : Famille Denquin,
2^e : M. Amrani,
3^e prix : M. et Mme Moulon

« balcons »

1^{er} : Mme Lanzicher,
2^e : Mme. Burbant,
3^e : M. Debras

« commerçants »

1^{er} : Vanille et Chocolat,
2^e : Alliage textile,
3^e : Aux Primeurs Adamoises

Concours 2016 !

Vous êtes attachés à l'environnement et à la qualité de vie de votre commune ?

Vous habitez en **maison** (avec un jardin visible de la rue), en **appartement** (avec balcon, terrasse ou simplement des fenêtres visibles de la rue et ayant un signe distinctif), en **immeuble collectif** ou entretenez des **jardins familiaux**, n'hésitez pas à vous inscrire. Il existe des catégories pour chacun d'entre vous !

Vous serez évalués sur l'originalité, la tenue de votre jardin, la variété des plantes et espèces choisies, la diversité des couleurs, hauteurs et proportions de vos espaces fleuris ainsi que sur l'aspect général et l'harmonie de ces derniers.

Concours ouvert à tous. Inscriptions jusqu'au 15 juin. Passage du jury le mercredi 15 juin. Renseignements et inscriptions au 01 34 08 19 50.

Le marché du centre-ville, un lieu de convivialité

Afin de soutenir la fréquentation du marché et son dynamisme, la municipalité densifie son programme d'animations les dimanches à 11h.

Au programme :

- Dimanche 17 avril : Foire Horticole
- Dimanche 22 mai : Danse Modern Jazz
- Dimanche 29 mai : Remise des prix du « Concours des vitrines » lors du Carnaval
- Dimanche 6 juin : Jeux anciens et en bois
- Dimanche 19 juin : Concert jazz du CSL
- Dimanche 26 juin : Concert « Vents et Cordes » du CMIA

Pour rappel, une navette de car gratuite à destination du marché a été mise en place tous les vendredis matin. Elle dessert plus de 13 communes avoisinantes et vous permet de rester deux heures sur place.

Retrouvez en un clic toutes les villes desservies, lieux et horaires de départ sur le site internet de la ville : www.ville-isle-adam.fr

L'avancée des travaux à l'Espace de Biodiversité de la Rosière

L'Espace de Biodiversité de la Rosière, inauguré par Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France et Axel Poniatowski, Député-Maire de L'Isle-Adam le 9 octobre 2015, a depuis subi de nombreux aménagements.

Des chemins piétonniers ainsi que des plates-formes d'observation ont été réalisés. Une passerelle en bois a quant à elle été installée au niveau du chenal (prise directe sur l'Oise) et le Chemin de Halage a été restauré avec la création de noues (ouvrage permettant de collecter et de réguler les eaux de pluie et de ruissellement en ralentissant leur écoulement vers un exutoire) et de plantations. Les semis des zones terrassées ont également été effectués. L'ouvrage hydraulique (écluse à poissons) fonctionne. Il assure la régulation du niveau d'eau dans la plaine

de fraie afin de faciliter la reproduction de certaines espèces de poissons (brochets...).

De plus, afin de favoriser les circulations douces, des passages pour piétons et vélos ont été aménagés de part et d'autre du Chemin Rural dit de la Petite Plaine, ainsi que le long du Chemin de Halage. Des barrières anti intrusion ont également été installées du côté du camping des Trois Sources et sur le Chemin des Carrières de Cassan afin de garantir à tous la plus grande sécurité.



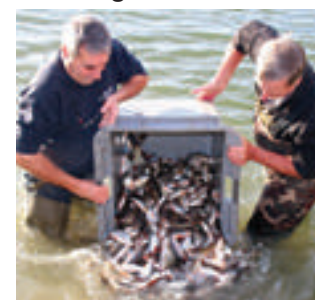
Installation de l'écluse à poissons

Quelques règles

- Circulation pédestre et cycliste uniquement sur les sentiers autorisés afin de ne pas déranger la faune et d'éviter la dégradation de la flore.
- Tenue des chiens en laisse obligatoire afin de ne pas perturber la faune sauvage.
- Interdiction de jeter des déchets afin de préserver le site.
- Baignade interdite dans les mares et le chenal pour des raisons de sécurité et de tranquillité du site.
- Interdiction d'allumer des feux et des barbecues comme pour l'ensemble des sites de la ville.
- Défense de pêcher ou de chasser.
- Cueillette de fleurs et autres plantes proscrite afin de ne pas détériorer la flore et modifier l'écosystème présent.
- Interdiction absolue d'introduire des espèces animales dans les mares et autres points d'eau (tortue, poisson rouge...). Toute autre espèce serait incompatible avec l'écosystème scientifiquement étudié pour préserver la faune et l'équilibre des points d'eau.

Rempoissonnement des étangs

Comme chaque année, le bureau de l'Association de Pêche des Etangs de la Petite Plaine a procédé au rempoissonnement des étangs. En raison d'un manque d'herbes aquatiques, les différentes variétés de poissons ont du mal à se reproduire. Le rempoissonnement est nécessaire pour permettre aux pêcheurs de pratiquer leur loisir favori. Les oiseaux ne manquent pas de se servir, les mouettes et les cormorans



attendent chaque année ce moment appétissant. Quelques adhérents et des membres du bureau ont participé à cette journée très attendue. Une tonne de poissons a été introduite dans les étangs pour un budget non négligeable. Le bureau a commencé des travaux d'aménagements des berges pour favoriser l'implantation de plantes aquatiques et offrir des zones de repeuplement aux différentes espèces de poissons qu'accueillent nos étangs (tanches, gardons, rotengles, brochets et sandres...). Lors de la prochaine saison de pêche, la majorité des pêcheurs pratiqueront le « no-kill » et remettront les poissons à l'eau en fin de pêche.

Renseignements 01 34 69 21 38



Rappel du règlement des sorties des poubelles

La présentation des conteneurs, dans le cadre de la collecte des ordures ménagères, est réglementée par l'arrêté municipal n° AP2016/002 du 15 janvier 2016.

Pour rappel, la sortie des poubelles doit avoir lieu le soir pour une collecte le lendemain matin, et la rentrée des poubelles doit avoir lieu au plus tard le soir de cette collecte (article 7).

Son non-respect vous expose à une amende de 38 euros.



Le Grand Val 25 ans, le bel âge !

Du 15 au 28 mars derniers, le centre commercial du Grand Val a fait le plein d'animations à l'occasion de ses 25 ans ! Retour sur cette quinzaine commerciale et sur ce site en pleine évolution...

Inauguré pour la première fois le 19 mars 1991 avec l'enseigne Continent, le centre commercial du Grand Val a subi depuis de nombreuses transformations, notamment le changement d'enseigne Carrefour depuis le 1^{er} juin 2000. Suite

à l'arrivée d'un nouveau directeur et d'un coup de fraîcheur du magasin en 2015, c'est un hypermarché dynamique qui affiche de nombreuses nouveautés depuis le début de l'année : création d'une page Facebook, d'une zone course-éco,

mise en place de machines de recyclage de bouteilles en échange de bons d'achat ou encore installation de ruches sur le toit du magasin...

A l'occasion de ses 25 ans, le centre commercial a souhaité une nouvelle fois créer l'événement en organisant des animations et en faisant gagner à ses clients de nombreux cadeaux, dont une voiture ! Une exposition, retraçant l'histoire et le

développement de ce lieu, était également visible dans les allées de la galerie. « Nous avons voulu mettre en avant nos équipes et notre savoir-faire en présentant à l'occasion des 25 ans, nos 25 services ! », précise Cyrille Bouleau, directeur du magasin. Le succès a été au rendez-vous et nombreux ont été les Adamois à venir profiter de cet anniversaire ! Les clients du magasin ont également pu suivre les différentes étapes de conception du char qui a défilé le 2 avril dernier lors du Carnaval Adamois (cf. article p.5).

Cyrille Bouleau souhaite aller encore plus loin et affiche une réelle volonté de créer du lien au sein du tissu social de L'Isle-Adam. Acteur engagé, il a par exemple donné cette année 30 tonnes de produits alimentaires et de nombreux lots aux associations locales.

Carrefour développera également des actions lors de la semaine du développement durable qui se tiendra du 30 mai au 4 juin prochains (initiations, découvertes des initiatives locales...) et prochainement, d'autres en lien avec les enfants des écoles afin par exemple de les initier à la fabrication du pain ou du miel...

Les dessous d'une récompense affriolante



Le 24 janvier dernier s'est tenue la seconde édition du grand concours « Top 100 Meilleures Boutiques de France » à l'occasion du Salon International de la Lingerie. Lors d'une soirée de gala exclusive organisée par le Groupe Intima à Paris, en présence de quelques 260 invités, la boutique Lloeva du centre-ville de L'Isle-Adam s'est vue récompensée.

Alexandra Lesage, propriétaire de cette boutique de lingerie depuis mai 2014, revient sur cette expérience inoubliable.

Interview.

« J'ai appris que je figurais dans le TOP 100 en décembre, suite à la nomination par 3 marques que je distribue (Lise Charmel, Antigal et Simone Pérèle) et aux visites de « clientes mystères » dans la boutique. J'ai reçu un prix « Coup de Cœur ». C'est pour moi une reconnaissance et un « label » qualité pour mes clients. »

Lingerie lloeva - 9, Grande Rue - 09 82 49 41 04

Nouveaux commerces

Adamois Services

Services à la personne (petits travaux de bricolage, de jardinage, assistance informatique et administrative, surveillance d'habitation).

La Châtaigneraie - Parc de Cassan

06 65 94 55 69

eric.tessore@gmail.com

Accessoires de mode et artisanat

O'Commerce

Mme Ramdani-Steiner Hafida

Jours de marché et

hall du Casino

06 73 26 16 54

Sensation auditive / wega audio

25, avenue de Paris

01 34 69 21 47

ERRATUM

Le Delhi

77 bis rue de Pontoise

01 39 69 10 91

Ouvert 7j/7

Auto école du Patis

nouveau téléphone

01 34 08 71 78

Changement d'adresse

Epicerie fine italienne

17 quai de l'Oise

(anciennement quartier

de Nogent)

Changement de propriétaire

« Adénostyle Fleurs » devient

« Autour d'une fleur »

70, rue de Nogent

01 34 08 00 74

« LA » devient

« La Terrasse »

3/5 rue du Patis

01 34 69 56 15

Ouvert la semaine

de 17h à 1h et le week-end

de 14h à 1h

Ouvert 7 jours / 7



La poste

Du 2 mai au 21 juillet prochains, votre bureau de Poste situé avenue de Paris fera peau neuve.

Petit tour d'horizon des travaux entrepris...

Afin de satisfaire les attentes du public, le rez-de-chaussée du bureau de Poste va être totalement réaménagé :

- réception de nouveaux automates,
- création d'un « corner pro » (espace dédié aux professionnels) au sein de l'espace vente-commercial qui sera également totalement ré-agencé,
- création d'un espace banque,
- amélioration de la signalétique,
- mise en place de tablettes numériques au niveau des agents afin de développer l'accueil et libérer le flux public.

Néanmoins, afin d'assurer la continuité de certains services, un accès à l'arrière de votre bureau de Poste, par le parking, vous permettra toujours d'effectuer les démarches suivantes à L'Isle-Adam :

- retrait et expédition des plis, colis ou relais,
- affranchissement,
- dépôt de chèques.

Quatre bureaux seront également maintenus à l'étage au niveau des services bancaires afin que vos conseillers puissent toujours être accessibles et vous recevoir sur rendez-vous.

Pour toutes les autres opérations, le bureau de Poste de Parmain (situé 7 place Georges Clémenceau) prendra le relais, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.

Le distributeur automatique de billets (DAB) sera également en travaux mais celui de Parmain sera à votre disposition 24h/24, 7j/7.

Sachez que les bureaux de Presles, Nesles-la-Vallée, Champagne-sur-Oise ou encore Montsoulx prendront aussi le relais afin de gérer les flux clients pendant cette période.

Renseignements au 36 31 ou 36 39 (numéros payants)

Abonnement au « clin d'oeil » www.ville-isle-adam.fr



Carte de plage

Entrée gratuite en semaine pour les Adamois âgés de 5 à 18 ans et de plus de 60 ans.

Pour obtenir la carte individuelle de 15€ valable en semaine du 1^{er} juillet au 31 août 2016, vous devez vous rendre au bureau de la plage du 18 mai au 29 juin 2016 :

- les mercredis de 14h à 18h
- les vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Munis des documents suivants :

- une carte d'identité, un passeport ou un livret de famille
- la dernière taxe d'habitation sur L'Isle-Adam ou le dernier avis de non imposition, et pour les nouveaux arrivants le bail de location ou l'attestation de propriété
- une photo d'identité récente de moins de 6 mois
- une autorisation parentale à l'attention des grands-parents (justifiant que les enfants qu'ils accompagnent sont bien leurs petits-enfants)

Renseignements 06 31 87 64 29



Le sabre à l'honneur

Les championnats LEIFO (Ligue d'Escrime d'Ile-de-France Ouest) minime de sabre, spécialité du Cercle d'Escrime Adamois (CEA) se sont tenus au Centre sportif Amélie Mauresmo le 20 mars dernier.

Maële Rit a prit la première place du podium féminin en tir et devient la nouvelle Championne de Ligue Minime 2016, et Flavie Lahaye la 3^e place.

L'équipe féminine du CEA finit également Championne de Ligue.

Quant aux garçons, Théo et Grégoire terminent à la 17^e et 19^e place.



La fête du sport

Entre les Jeux olympiques et l'Euro de football, l'année 2016 est placée mondialement sous le signe du sport ! Mais elle l'est également au niveau local puisque L'Isle-Adam s'apprête à accueillir sa 4^e Fête du Sport...

Ce rendez-vous biennuel aura lieu les **17 et 18 juin** prochains aux stades Philippe Grante, Tennis Adamois, cercle de yachting et à La Plage.

Les élèves de CM1 et CM2 pourront pratiquer une activité autour du football le **vendredi 17 juin**, encadrée par des éducateurs de l'Olympique Adamois ainsi que par une délégation de la ligue régionale de football.

Le samedi 18 juin, place aux associations sportives Adamoises ! De 10h à 18h sur tous ces sites, venez découvrir, pratiquer et vous initier à de nombreuses activités sportives telles que la plongée sous-marine, le waterpolo, le voilier, le tennis, le badminton et de nombreuses autres encore !

Buvette et restauration sur place.

Renseignements au **01 34 08 19 19**

Open Beach L'Isle-Adam !

Le traditionnel tournoi de Beach Volley revient cette année le dimanche 12 juin 2016. Une date à noter dès à présent dans vos agendas !

Sur ce site d'exception qu'offre La Plage de L'Isle-Adam, 20 terrains de beach-volley vont accueillir dès 9h de nombreux joueurs venus de la France entière.

Ce tournoi « Série 3 » est une étape du circuit estival du Championnat de France seniors masculins et féminins de Beach Volley, au sein duquel les équipes évoluent en équipe de 2 joueur(se)s.

Un tournoi « mixte loisirs », ne nécessitant pas obligatoirement



d'avoir de licence, est également organisé par équipes de 4 joueurs (équipes composées d'au minimum une femme) sur les terrains en herbe de La Plage.

Une journée de fête organisée par l'IAFVO (L'Isle-Adam / Frépillon Vallée d'Oise) Volley Ball qui, on l'espère, sera ensoleillée !

Entrée gratuite au public / Buvette et restauration sur place.

Renseignements et réservations au **01 34 69 33 92**

l'agenda sport

- 10 mai**
Tournois de thèque
 (réservé aux élèves de CE2)
 Stade Philippe Grante
 Toute la journée
- 22 mai**
Tournois du Val-d'Oise de tennis de table
 (réservé aux débutants des Clubs du Val-d'Oise)
 Centre sportif Amélie Mauresmo
 De 8h à 19h30
- 24 mai**
Tournois d'ultimate
 (réservé aux élèves de CM1)
 Stade Philippe Grante
 Toute la journée
- 28 mai**
Fête du club de basket
 (show NBA et panier à 1000€)
 Centre sportif Amélie Mauresmo
 À 14h
- 4 juin**
Coupe du Val-d'Oise de basket
 Centre sportif Amélie Mauresmo
 De 8h à 20h
- 4 juin**
Journée handicap et rugby
 Stade Philippe Grante
 De 10h à 17h
- 7 juin**
Tournois initiations aux jeux gaéliques
 (réservé aux élèves de CM2)
 Stade Philippe Grante
 Toute la journée
- 12 juin**
Tournoi national de beach-volley
 La Plage
 De 9h à 20h
- 18 juin**
Fête du Sport
 Stade Philippe Grante, tennis Adamois, cercle de yachting, La Plage
 De 10h à 18h

Le basket à la fête !

Deux rendez-vous incontournables organisés par le Basket Club de L'Isle-Adam – BCIA !

Samedi 28 mai à 14h, ne manquez pas la Fête du Club de basket (BCIA) qui se tiendra au Centre sportif Amélie Mauresmo pour la deuxième année consécutive. Un vrai show à l'américaine !

En partenariat avec la Fédération, le Comité d'Ile-de-France de Basket et les partenaires du BCIA, cette journée est placée sous le signe du challenge sportif entre éducateurs, licenciés et parents : tournoi enfants-parents, concours de « dunk » pour chaque catégorie d'âge, divers ateliers sportifs et ludiques, animations surprises...

Le spectacle se poursuivra par « le panier à 1000€ » à l'instar du célèbre All-Star Game LNB de Bercy !

Pour finir cette belle journée, vous pourrez participer au dîner avec ambiance musicale (*payant et sur réservation uniquement*) proposé par le BCIA.

Journée ouverte à tous, entrée gratuite.

Les samedi 4 et dimanche 5 juin, pour la première fois le Basket Club de L'Isle Adam a été sélectionné pour organiser les phases finales de la Coupe de Val-d'Oise de Basket au Centre sportif Amélie Mauresmo.

Les finales de Coupe du Val-d'Oise offriront le temps d'un week-end un spectacle de premier ordre durant lequel le show, l'ambiance, l'émotion et la performance sportive se mêleront...



Information : bcia.clubeo.com ou sur la page Facebook du club : [facebook.com/BCIA95](https://www.facebook.com/BCIA95)

Renseignements **06 49 56 42 04** ou par mail à : bcia95@gmail.com



Cross interscolaire

La 17^e édition des cross interscolaires s'est tenue les vendredis 22 et 29 janvier derniers au stade Philippe Grante.

Après un effort de 1500 mètres pour les CM1 et de 1900 mètres pour les CM2, les enfants ont pu se reconforter avec les traditionnels chocolats chauds, jus de fruits et viennoiseries.

Garçons CM2

1^{er} Lenny Lankoro (Cassan)
 2^e Quentin Failliot (Notre Dame)
 3^e Kerian Douidi (Cassan)

Filles CM2

1^{er} Sarah Folliard (Cassan)
 2^e Justine Chevallier (Notre Dame)
 3^e Chloé Meas-Chacon (Cassan)

Garçons CM1

1^{er} Joshua Silvestre (Balzac)
 2^e Nathan Petitjean-Lucas (Cassan)
 3^e Reno Lutz (Balzac)

Filles CM1

1^{er} Lyse Moutin (Balzac)
 2^e Mélanie Raimbault (Cassan)
 3^e Jade Villant (Cassan)

Tournois inter-écoles sportifs

Comme chaque année, à raison de huit tournois interscolaires par an organisés par la Ville, plus de 500 enfants des écoles élémentaires Honoré de Balzac, Albert Camus, Cassan et Notre-Dame s'affrontent dans la bonne humeur autour de sports non codifiés, tels que des jeux athlétiques, d'opposition ou encore d'équipe.

Cette compétition inter-écoles débutera le **10 mai** prochain par un tournoi de thèque réservé aux CE2. Ce jeu collectif, s'apparentant au baseball, sera ajusté à la catégorie d'âge des élèves.

Le **24 mai**, place au tournoi d'ultimate pour les CM1. Ce sport collectif avoisine le frisbee.

Et puis nouveauté cette année, les élèves de CM2 vont s'initier aux jeux gaéliques le **7 juin** au stade Philippe Grante. Ce sport très populaire en Irlande est un savant mélange de rugby et de football. On peut utiliser les mains et les pieds mais il faut surtout redoubler d'adresse et savoir courir vite !

Au terme de cette compétition, un classement sera effectué. L'équipe gagnante remportera une coupe mais chaque enfant sera récompensé pour sa participation et se verra remettre une médaille car comme l'adage le stipule « l'important c'est de participer »...



Renseignements au **01 34 08 19 19**



Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq

Samedi 23 janvier dernier, Axel Poniatowski, Député-Maire de L'Isle-Adam, entouré de Chantal Villalard, Conseillère Départementale, d'Agnès Tellier, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Culturelles et au Tourisme et de Caroline Oliveira, Responsable du Musée, ont inauguré la réouverture de ce site d'exception après plus d'un an de fermeture pour travaux.

Ce fut également l'occasion pour tous les amateurs d'art de découvrir ou redécouvrir une partie du fonds du musée à travers une exposition intitulée « Regards sur les Collections » qui s'est tenue jusqu'au 10 avril dernier.

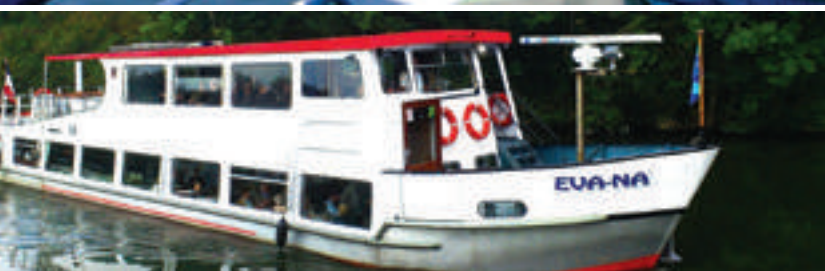
Au deuxième étage du musée, une exposition des travaux des élèves de quatre classes Adamoises des écoles primaires Albert Camus et Notre Dame,

intitulée « Regards d'enfants », a été présentée du 30 janvier au 21 février dans le cadre du projet autour des collections permanentes. Peintures de paysages, sculptures mais également estampes, les jeunes artistes ont été invités à porter leur regard d'enfant sur les collections du musée.



Informations pratiques

Le musée est ouvert au public du mercredi au dimanche de 14h à 18h / visite commentée tous les dimanches à 15h. Renseignements au **01 74 56 11 23**



La croisière s'amuse...

L'Office de Tourisme accueille toute l'année 2016 le bateau EVA-NA, sur le quai de l'Oise, et vous propose aussi de multiples croisières au fil de l'Oise et des saisons : découverte de la Vallée des Impressionnistes ou du patrimoine adamois, croisières dansantes, ou encore apéritives et musicales...

Autant de moments conviviaux à partager en famille ou entre amis.

Le bateau, d'une capacité de 150 personnes, peut être privatisé pour les événements familiaux, professionnels, associatifs et scolaires.

Dates des croisières

L'Isle-Adam vue de la rivière : 20 et 27 avril
Apéritive musicale « Guinguette » : 23 avril et 28 mai
Florale : 5 mai
Découverte de la vallée des Impressionnistes : 14 mai
Nature « les petites bêtes » : 4 juin
Apéritive musicale « Jazz » : 4 juin
Apéritive musicale « d'ambiance » : 17 juin
Festiv'eau « Rock » : 18 juin
Festiv'eau « Salsa » : 19 juin

Renseignements à l'Office de Tourisme
01 34 69 41 99

Val-d'Oise family

Le Conseil départemental du Val-d'Oise et le comité départemental du Tourisme ont développé, depuis octobre 2015, un nouveau dispositif de prestations touristiques orienté vers la famille.

Fonctionnant grâce à un réseau d'offices de tourisme (dont celle de L'Isle-Adam) et de sites touristiques, les sorties sont conçues pour plaire aux enfants et aux parents, tout en respectant une tarification adaptée.

Chaque visite appelle à la découverte et à l'amusement, suivant différentes thématiques telles que les arts, la cuisine, le sport ou encore le patrimoine. Sur la ville, plusieurs balades sont proposées sous formes d'enquêtes policières,

de chasses aux trésors, découvertes de nouveaux milieux, balade au bord de l'Oise ou plus classiques telles des découvertes de ville encadrée et racontée.

Prenez le temps d'un détour...



L'objectif : quitter les grands axes pour les routes secondaires qui mènent à ces petites villes de charme qui font la beauté de notre pays.

Le réseau d'excellence des « 100 Plus Beaux Détours de France » invite à la découverte de ce beau patrimoine architectural, de ces petites histoires locales qui écrivent l'Histoire avec une majuscule, de ces spécialités culinaires qui attisent la gourmandise et de toutes ces richesses naturelles qui invitent à la promenade. Parmi ces destinations L'Isle-Adam réaffirme son statut de ville touristique incontournable...

L'édition 2016 est disponible gratuitement à l'Office de Tourisme.



Le Château Conti ouvre ses portes aux artistes

Depuis toujours muse de nombreux peintres, L'Isle-Adam a su préserver l'héritage de ce passé artistique. Le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq, labellisé « Musée de France » en est un exemple concret, proposant de très beaux accrochages de ses collections permanentes et des expositions temporaires de qualité. De nombreuses manifestations culturelles s'y déroulent également tout au long de l'année (Salon de l'Artistique, Marché de l'Art, Salon de Printemps, Journées Photographiques...).

Aujourd'hui, afin d'offrir un véritable écrin à leurs œuvres, la municipalité a décidé d'ouvrir aux artistes un lieu d'exception : le Château Conti. Entièrement restauré par la Municipalité, son rez-de-chaussée accueille désormais trois belles salles dédiées aux expositions artistiques, offrant une vue imprenable sur le parc, l'Oise, les barrages, les écluses et La Plage...

Un cadre enchanteur où les œuvres des artistes seront révélées...

Renseignements **01 34 08 19 19**

Samedi 16 et dimanche 17 avril

FOIRE HORTICOLE DE PRINTEMPS

Jardin du Castelrose

Renseignements 01 34 08 19 19



Du 4 au 10 mai

BOURSE AUX JOUETS ET ARTICLES DE PUÉRICULTURE

Pirouette

Maison de L'Isle-Adam

Renseignements 01 34 08 01 70

Lundi 16 mai

BROCANTE

A.C.I.A. – Centre ville



Samedi 21 mai - 11h

INAUGURATION DE LA ZONE DE BIODIVERSITÉ DE LA « ROSIÈRE »

Avenue des Carrières de Cassan
Renseignements 01 34 08 19 19

Dimanche 22 mai - 11h

ANIMATION MARCHÉ DANSE MODERNE JAZZ

Jardins du Castelrose

Du 22 mai au 25 septembre

EXPOSITION CLAUDE VISSEUX

Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq - Entrée libre

Renseignements 01 74 56 11 23 ou servicedespublics.musee@ville-isle-adam.fr



Dimanche 22 mai - 15h30

CONCERT DE VIOLONCELLE ET PIANO

Avec Raphaël Unger et Delphine Armand
A.A.O.I.A.
Eglise Saint-Martin

Vendredi 27 mai

FÊTE DES VOISINS

A.V.F. – Ville



Dimanche 29 mai - 11h

ANIMATION MARCHÉ REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES VITRINES DU CARNAVAL

Jardins du Castelrose

Samedi 4 juin - 9h à 17h30

FÊTE DES MARES

Participez à la végétalisation des mares.
Rendez-vous à la zone de biodiversité de la « Rosière »
I.A.S.E.F. - S.N.P.E.
Renseignements 06 83 24 26 55

Dimanche 5 juin - 11h

ANIMATION MARCHÉ JEUX ANCIENS EN BOIS

Jardins du Castelrose

Dimanche 5 juin - 12h

PIQUE NIQUE EN VILLE

A.V.F. – Place du Patis

Dimanche 5 juin - 15h

COURSE DES BAIGNOIRES

A.C.I.A. – Quai de l'Oise



Dimanche 19 juin - 11h

ANIMATION MARCHÉ CONCERT JAZZ

Jardins du Castelrose



Pensez à votre passeport !

Les vacances d'été approchent et vous comptez en profiter pour partir à l'étranger ? C'est le moment de vérifier si votre passeport est encore valide et de faire le nécessaire si cela n'est pas le cas.

Pour le refaire, les agents du service Etat Civil, situé au Castelrose, **vous reçoivent exclusivement sur rendez-vous les :**

- Lundi et jeudi de 14h à 16h45
- Mercredi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 16h45
- Mardi et vendredi de 8h30 à 11h15
- Samedi de 8h30 à 11h15

Renseignements au **01 34 08 19 07**

Formation Croix Rouge

La Croix Rouge organise le **18 juin** prochain une formation de prévention secours civique I dans ses locaux, 41 rue de Villiers Adam à L'Isle-Adam.

Inscription sur www.croix-rouge.fr
Formation de 9h à 18h30, ouverte à tous à partir de 12 ans.
Tarif : 60€ par personne.

Renseignements au **06 17 17 58 55**



Permanences

Espace culturel Michel Poniatowski

- **Permanences des Avocats**
Sans rendez-vous de 10h à 12h les 9 avril, 14 mai, 11 juin
Renseignements : 01 34 69 21 38
- **Aide au logement (A.D.I.L.)**
Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 13h30 à 17h
Renseignements : 01 34 69 21 38

- **CAF**
Le jeudi sur rendez-vous au 01 30 73 68 17
- **Assistante sociale (CRAMIF)**
Le jeudi sur rendez-vous au 01 34 20 12 90

Conciliateur de justice

Centre social Sœur Joannes
4 rue Dambry

Robert Declercq, conciliateur de justice, reçoit sur rendez-vous le matin de 8h30 à 12h
le 3^e jeudi de chaque mois :
le 21 avril, le 19 mai, le 16 juin

Renseignements au **01 34 69 03 29**



HÔTEL DEVILLE

Bureau du Maire
Secrétariat des élus
45, Grande Rue
01 34 08 19 19



POLICE MUNICIPALE OBJETS TROUVÉS

Ibis, avenue de Paris
01 34 08 19 54



MAIRIE ANNEXE DU CASTELROSE LES SERVICES ADMINISTRATIFS

I, avenue de Paris
Standard : 01 34 08 19 07

Cartes d'identité et passeports	01 34 08 19 07
Elections	01 34 08 19 26
Etat-civil	01 37 08 19 16 01 34 08 19 13
Cimetière	01 34 08 19 13
Recensement militaire	01 34 08 19 13
Affaires scolaires	
enfance	01 34 08 19 09
Urbanisme	01 34 08 19 44

Pharmacies de garde

La nuit, appeler la gendarmerie au **01 34 69 73 30**

Dimanche 17 avril
Pharmacie Parmentier
Beaumont-sur-Oise :
01 34 70 00 19

Dimanche 24 avril
Pharmacie Bardet
Parnain : **01 34 73 02 12**

Dimanche 1^{er} mai
Pharmacie des Plantes
L'Isle-Adam : **01 34 69 00 03**

Jeudi 5 mai
Pharmacie Pecquet
Nesles-la-Vallée : **01 34 70 61 17**

Dimanche 8 mai
Pharmacie Helias
Butry-sur-Oise : **01 34 73 06 17**

Dimanche 15 mai
Pharmacie Vaudou
Persan : **01 30 34 61 20**

Lundi 16 mai
Pharmacie Raby
Parnain : **01 34 73 01 90**

Dimanche 22 mai
Pharmacie Do Pham
Persan : **01 34 70 04 36**

Dimanche 29 mai
Pharmacie Etjemesian
Champagne-sur-Oise :
01 34 70 10 80

Dimanche 5 juin
Pharmacie Vernier
Auvers-sur-Oise : **01 30 36 70 49**

Dimanche 12 juin
Pharmacie du Centre
L'Isle-Adam : **01 34 69 01 73**

Dimanche 19 juin
Pharmacie Arvin
Beaumont-sur-Oise :
01 34 70 28 96

Dimanche 26 juin
Pharmacie des Plantes
L'Isle-Adam : **01 34 69 00 03**

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE
32, Grande Rue
01 34 69 73 30

CENTRE SOCIAL SŒUR JOANNÈS
4, rue Dambry
01 34 69 03 29

BIBLIOTHÈQUE
44, avenue de Paris
01 34 08 10 80

MUSÉE
31, Grande Rue
01 74 56 11 23 / 01 34 08 02 72

**ESPACE CULTUREL
MICHEL PONIATOWSKI**
1, chemin Pierre Terver
01 34 08 55 55

OFFICE DE TOURISME
18, avenue des Écuries de Conti
01 34 69 41 99

DÉCHETTERIE TRI-OR
Za du Paradis, rue Paster Prolongée
95660 Champagne-sur-Oise
01 34 70 05 60

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés

07/12/2015 Danièle Duru épouse Defolny, 84 ans
15/12/2015 Pierre-André Dumontier, 67 ans
22/12/2015 Jacqueline Aizier, 93 ans
22/12/2015 Louissette Luzureau veuve Gueudet, 82 ans
23/12/2015 Henri Guittard, 91 ans
13/01/2016 Arlette Vernon veuve Zollikoffer, 85 ans
20/01/2016 Rachel Gravier veuve Courville, 92 ans
26/01/2016 Ercolina Rossi veuve Bertelli, 85 ans
30/01/2016 Jacques Boite, 84 ans
01/02/2016 Ottavio Orru, 83 ans
02/02/2016 Jean-Paul Aymonier, 53 ans
06/02/2016 Bernard Gouret, 75 ans
08/02/2016 Denise Serra veuve Gryson, 95 ans
14/02/2016 Alice Delafontaine veuve Houdry, 94 ans
14/02/2016 Michel Lefèvre, 84 ans
20/02/2016 Maire-Louise Ludwig épouse Lebas, 73 ans

Bienvenue

04/12/2015 Nora Lamri
13/12/2015 Nolan Laur
15/12/2015 Tayron Cisse
23/12/2015 Chloé Zhang
03/02/2016 Ishak Bouaaka
02/01/2016 Alyssa Hafi
11/01/2016 Kylian Borne
12/01/2016 Lino Bouttier
13/01/2016 Crystale Cochin
13/01/2016 Cyria Cochin
13/01/2016 Cara Cochin
03/02/2016 Lilia Chaari
05/02/2016 Jenna Casadei
08/02/2016 Raphaël Capron
10/02/2016 Marco Trinquet
11/02/2016 Shaïma Kouhi
19/02/2016 Jason Mangodo Ngodi
20/02/2016 Noam Cabello
20/02/2016 Lili-Jeanne Wargnier

Avis reçus jusqu'au 29 février 2016.

Suivez l'actualité de votre ville sur www.ville-isle-adam.fr



Inscrivez vous à notre newsletter



villeisleadam

Directeur de la publication : Axel Poniatowski - **Rédacteur en chef :** Elodie Thabourey - **Attachées de communication :** Elodie Margaritta - Virginie Klein - **Réalisation :** Mairie de L'Isle-Adam - **Crédit photos :** Mairie de L'Isle-Adam / Freepik - **Imprimerie :** STIP 01 39 91 91 73 - **Distribution :** Kepha - **Dépôt légal :** ISSN N 1157-6804 - **Bulletin Municipal imprimé** à 6800 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts. **Mairie de L'Isle-Adam :** 45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19

Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de nous faire parvenir vos suggestions au Service Communication : Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam communication@ville-isle-adam.fr



J'optimisme !

Carrefour

L'Isle-Adam

"Pour nous, chaque client est un invité"



Arrivage quotidien pour un maximum de fraîcheur !



Du pain frais et des pâtisseries fabriquées sur place !



Passez retirer vos commandes auprès de nos hôteses. Nous vous ouvrons spécialement une caisse !

Et toujours, nos services !



Press



24 H / 24 H



Optique



SAV Carrefour



Voyages



Spectacle



Banque et Assurances



Parapharmacie



Commande à l'assiette Carrefour



drive



Développement photo



Distributeur automatique



Parapharmacie



Retrait colis Carrefour



Location



Boutique fleur



Sushi



WiFi gratuit Carrefour



QR code

Horaires d'ouvertures : du Lundi au Samedi de 8h30 à 21h et le Vendredi de 8h30 à 22h

Suivez-nous sur Facebook
Merci pour votre confiance

